

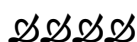


École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Toulouse Midi-Pyrénées



INSCRIPTION **prise en charge** par le Rectorat de Toulouse
Agrégations, CAPES, CAPLP, CAPET, CPE internes enseignants
Année Universitaire 2018 2019

- 1 - La fiche d'inscription administrative, **complétée et signée**.
- 2 - La copie d'une pièce d'identité **en cours de validité**
- 3 - La photo d'identité **portant au dos vos nom et prénom** (obligatoire pour la délivrance de la carte MUT), ou inscription à l'ESPE en 2017 2018, vous munir de la carte MUT de l'année précédente
- 4 - La copie de la dernière attestation de couverture sécurité sociale à laquelle vous êtes rattaché-e
- 5 - Le numéro INE, attribué par le dernier établissement fréquenté, pour les publics ayant effectué au moins une inscription depuis 1994-95 dans un établissement français d'enseignement supérieur.
- 6 - Copie au format papier de l'autorisation à vous inscrire avec l'indication de la prise en charge du coût de la formation par le Rectorat au titre de l'année 2018 2019.



Le dossier dûment **complété et signé** doit être remis sur la chaîne d'inscription ***le 26 septembre ou le 10 octobre*** (horaires à consulter sur le calendrier de la chaîne). Vous présentez obligatoirement **les pièces demandées** à l'adresse suivante :

ESPE Toulouse Midi-Pyrénées,
Service de la scolarité
56, avenue de l'URSS - 31 000 - TOULOUSE

Pour toute information relative à la procédure, adresser votre question à l'adresse suivante : espe.scolarite@univ-tlse2.fr

TRES IMPORTANT : A l'issue de votre inscription administrative, vous sera délivrée une carte MUT. Elle permettra l'accès à la restauration, à la médiathèque, ainsi qu'à toute information via l'ENT de l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées.